

ETS

ÉDUCATEUR TECHNIQUE SPÉCIALISÉ

○ **DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6**

TAUX DE
RÉUSSITE
100 %
DIPLÔME 2023

LYCÉENS / ÉTUDIANTS -
DEMANDEURS D'EMPLOI -
SALARIÉS -
APPRENTIS -

**DIPLÔME ACCESSIBLE
PAR LA VAE**



IRTS

FRANCHE-COMTÉ

INSTITUT RÉGIONAL
DU TRAVAIL SOCIAL
DE FRANCHE-COMTÉ



**1 RUE ALFRED DE VIGNY
BESANÇON**

irts-fc.fr

LE MÉTIER

L'éducateur technique spécialisé est un professionnel du travail social. Il intervient, dans le cadre de missions institutionnelles, en matière d'intégration sociale et d'insertion professionnelle auprès des personnes présentant un handicap ou des difficultés d'ordre social ou économique.

Il assure un accompagnement éducatif de ces personnes par l'encadrement d'activités techniques.

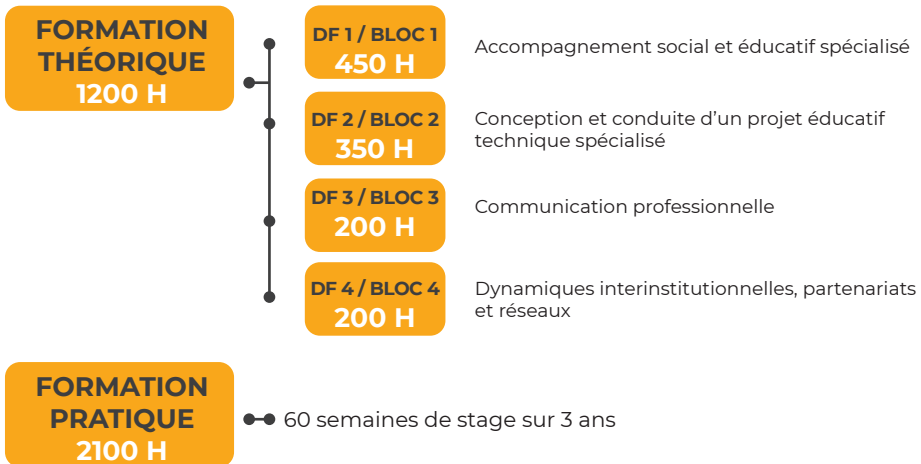
S'inscrivant dans une démarche éthique, l'éducateur technique spécialisé accompagne dans le respect de l'altérité et de la singularité des personnes. Il veille à la place de chacun au sein du groupe et en assure sa cohésion. Parce qu'inscrit dans un métier de relation, il construit et adopte des attitudes et des postures basées notamment sur l'empathie, l'écoute et la bienveillance. Il favorise l'instauration d'une relation éducative avec la personne et la fait vivre dans une démarche réflexive, c'est-à-dire en s'interrogeant sur ses pratiques professionnelles.

LA FORMATION

UNE FORMATION DE 3 ANS EN ALTERNANCE DE SEPTEMBRE N À JUIN N+3 *

► **1200 H DE FORMATION THÉORIQUE**
RÉPARTIES EN 4 DOMAINES DE FORMATION
(DF)

► **2100 H DE FORMATION PRATIQUE**



* En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements)

UNE EXPÉRIENCE À L'ÉTRANGER, UN PLUS DANS LA FORMATION

L'IRTS de Franche-Comté encourage la mobilité internationale. Que ce soit pour un stage ou la réalisation d'un semestre d'étude à l'étranger, le service des relations internationales accompagne chaque étudiant/ stagiaire dans son projet .

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

- Etre titulaire du baccalauréat ou justifier de sa possession à l'entrée en formation
- Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4
- Bénéficier d'une validation de leurs études, de leurs expériences professionnelles ou de leurs acquis personnels, en application de l'article L.613-5 du code de l'éducation

Si vous n'avez pas le baccalauréat ou de diplôme de niveau 4, vous pouvez entreprendre une démarche de Validation des Acquis Professionnels (VAP) :

- Inscription à la VAP. Retrait et dépôt d'un dossier d'inscription au service sélection : selection@irts-fc.fr
- Constitution d'un dossier présentant les différentes expériences et mettant en évidence les acquis
- Après examen du dossier, une commission de validation des acquis autorise le candidat à s'inscrire ou non à la sélection.

LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

- ▶ Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- ▶ Apprentissage
- ▶ Plan de développement des compétences de l'employeur
- ▶ CPF / Transitions Pro
- ▶ Financement personnel

CO-FINANCEMENT POSSIBLE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ



INSCRIPTION SUR PARCOURSUP* DE JANVIER À MARS

Etude de dossier
+
Entretien

* Si vous êtes salarié avec un financement employeur / OPCO ou par Transitions Pro :
inscription sur notre site www.irts-fc.fr de janvier à mars

MODALITÉS DE SÉLECTION

ÉTUDE DE DOSSIER

1 NOTE SUR 20 (COEFFICIENT 1)

En amont de l'entretien, la commission d'examen se prononcera sur les éléments constituant le dossier.

ENTRETIEN

2 NOTES SUR 20 (COEFFICIENT 4) - DURÉE 30 MIN

Chaque candidat présente à deux examinateurs (un formateur et un professionnel), les liens qu'il peut établir avec la formation et le métier. Il soutient et développe sa réflexion en tenant compte des questions et remarques des examinateurs.

Le candidat est évalué sur les deux critères suivants :

- motivation et aptitude pour les formations du travail social
- motivation et aptitude pour l'exercice des métiers du travail social.

La note de l'étude du dossier (coef. 1) et la moyenne des deux notes d'entretien (coef. 4) constituent la note d'admission.

SE RENSEIGNER

Vous avez besoin d'informations concernant les métiers,
votre orientation et les modes d'accès à la formation

Contactez le service Information/orientation

Fabrice BOUTEILLER : 03 81 41 67 56 · fabrice.bouteiller@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant les modalités de sélection

Contactez le service sélection

Karine LAUZET : 03 81 41 61 08

Fabienne SARRAZIN : 03 81 41 61 07
selection@irts-fc.fr

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

Contactez le référent handicap

Isabelle HYNAUX : referent.handicap@irts-fc.fr

